



ANF ASSOCIATION NEUCHATELOISE DE FOOTBALL

REGLEMENT DE LA COUPE NEUCHATELOISE DES JUNIORS

Saison 2009-2010

Buts

La CT de l'ANF organise chaque année la coupe neuchâteloise des juniors A, B, C et D. Cette compétition se dispute par élimination et comprendra, selon le nombre d'équipes, des tours préliminaires et principaux.

Le but de la coupe neuchâteloise est de faire évoluer entre eux des joueurs engagés dans le championnat cantonal exclusivement et de permettre aux vainqueurs des catégories A – B – C de participer aux finales romandes du mois de juin 2010.

Seules les équipes régulièrement inscrites dans le championnat cantonal au début de la saison 2009-2010, puis celles **promues en CCJL A, B et C à la fin du tour d'automne**, peuvent poursuivre la compétition au printemps 2010. Les équipes de la CCJL et du foot élite en sont donc exclues.

Le règlement comprend en outre les points d'application suivants :

1. La participation à la coupe neuchâteloise est obligatoire mais limitée à une équipe par club pour les juniors D.
2. Dans les catégories B et C, les juniors ayant joué **plus de 3 matchs** en championnat de catégorie CCJL ou foot élite, ne peuvent plus participer à des matchs de coupe neuchâteloise de leur catégorie, exceptés les joueurs des équipes promues à l'automne 2010 en CCJL et toujours qualifiées.
3. Pour les juniors A et B, en cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, prolongation de 2x15 minutes puis, en cas d'égalité, de 5 tirs au but.
4. Pour les juniors C et D, en cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, il sera procédé aux tirs au but (5 pour les C et 4 pour les D).
5. Si le terrain du club recevant est indisponible (pas d'éclairage, état, etc.), le match est inversé et doit être joué sur le terrain de l'adversaire, à défaut sur un terrain désigné par l'ANF, dans les 10 jours, ceci avec le même arbitre.
6. les finales se déroulent en principe sur terrain neutre, sauf proposition des clubs finalistes mutuellement acceptée.
7. Les matchs de coupe peuvent être avancés, mais en aucun cas repoussés.
8. Une coupe est remise aux vainqueurs de chaque catégorie ainsi que 20 médailles à chaque finaliste (15 en juniors D). La coupe reste définitivement propriété du club.
9. Les vainqueurs de la coupe neuchâteloise A, B et C participent obligatoirement aux finales romandes des vainqueurs de coupe qui ont lieu au mois de juin 2010.

A N F – Commission Technique
et Juniors
P. Béger/juillet 2009